

Assemblée Générale Ordinaire du 2 Décembre 2023

17h50 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire, par le Président de l'Association.

Avant d'examiner les questions prévues à l'ordre du jour, rappel des dispositions prévues dans les statuts de l'Association concernant les procédures de vote. En Assemblée Générale :

« Article 20-13 : Sauf dispositions contraires des présents statuts, les votes ont lieu à main levée, sauf si un quart au moins des membres présents exigent le scrutin secret. »

« Article 20-10 : Aucun quorum minimum n'est requis pour délibérer valablement. Les délibérations sont prises à la majorité des voix. »

« Article 20-16 : Il est également tenu une feuille de présence qui est signée par chaque membre présent et certifiée conforme par le Bureau de l'Assemblée »

Le Président demande s'il y a des objections au vote à main levée ; personne ne s'y oppose, le vote à main levée est donc adopté.

Après signature de la feuille d'émargement et vérifications des pouvoirs, on compte 29 membres présents et 5 pouvoirs, soit 34 voix.

Au niveau des élus : la Mairie de Ciboure est représentée par M. Antton Billiotte, Conseiller délégué au sports ; la Mairie de Saint-Jean-de-Luz n'est pas représentée, M. Jean-Daniel Badiola, Adjoint au Maire et Conseiller aux sports, s'étant excusé.

Rappel de l'ordre du jour :

1- Rapport Moral

- 1-1 Activités 2023
- 1-2 Voile loisir
- 1-3 Saison estivale
- 1-4 Voile scolaire
- 1-5 Handivoile
- 1-6 Voile sportive
- 1-7 Événements du Club
- 1-8 Partenaires
- 1-9 Projet du club

2- Bilans financier et prévisionnel

3- Calendrier et événements 2024

4- Tarif des cotisations

5- Renouvellement du Comité Directeur

6- Questions diverses

1- Rapport Moral

(Présenté par Marc Basquin, Président)

1. Les points principaux :

- ***L'équipe et le CoDir en 2023***

┆ L'équipe de salariés :

L'équipe de salariés permanents du YCB est composée, pour rappel, de :

- Frank Haristoy, Directeur de base
- Anne Chapelier, comptable
- Tom Moreau BPJEPS, Responsable technique, Formateur National FFV
- Rémi Muller BPJEPS, Formateur régional BPJEPS
- Thomas Ferréol Ragotin, Formation

Des changements sont intervenus dans l'équipe depuis la dernière AG :

- Thomas Ferréol Ragotin a obtenu son diplôme BPJEPS voile (en alternance au club depuis octobre 2022, en formation l'hiver dernier et retour au club à Pâques) il a été prolongé jusqu'à la Toussaint 2023.
- Sans oublier nos monitrices et moniteurs saisonniers : Janis, Margot, Corentin, Augustin, Albane, Maxime, Armand, Pantxika ; Enora qui nous a accompagnés trois semaines avec un statut de bénévole sous convention. Tous les moniteurs en formation CQP IV : Garance, Rafael, Eléanore, Thomas Gout, Benjamin. Les aides moniteurs que nous pouvons remercier pour leur efficacité : Pol, Yoyo (Jürgen), Thomas, Luna, Ondine, Paul.

- **Le Comité de Direction et le Bureau**

Le Comité de Direction (composé de 15 membres) a tenu 3 réunions au cours de l'année 2023, sans compter les réunions du Bureau.

Le Bureau est actuellement composé comme suit :

- Marc Basquin, Président
- Jacques Balanger, Secrétaire général
- Bénédicte Lombardot-Ravaine, Trésorière
- Hervé Lesage, Trésorier adjoint
- Vincent Dewitte, Secrétaire adjoint

- **Le Matériel :**

Ont été acquis cette année :

- 4 Topaz 12 (Renouvellement)
- 1 Hobie cat 16
- 4 gréements de planche à voile (2 de 6m² ; 2 de 6.7m²)
- 1 moteur 20 CH
- 2 Focs de Hobie cat 16

Vie du Club

- Ouverture du Club le 12 mars.

Pendant la saison estivale, le club est resté ouvert à la navigation le samedi et dimanche après-midi, comme l'an dernier.

2. Licences 2023

- 983 licences

Licences	2022	2023
Primos	33	40
Jeunes	56	53
Adultes	150	134
Passeport	854	795
Total licences (hors primo)	1074	983
Nombre de stages	952	895

Le club au sein de la ligue N.A. Comparatif 2022/2023

n°	structure	lic 2022	Lic 2023	Passeport Voile 2022	Passeport Voile 2023	F+H 2022	F+H 2023
892	NOUVELLE AQUITAINE Total	6 955	<u>7 057</u>	25 491	24 395	34 021	32 749
892	N. A. club labellisés	6 680	<u>6 756</u>	23 420	22 280	31 657	30 330
892	N. A. club affiliés	275	<u>301</u>	2 071	2 115	2 364	<u>2 419</u>
17002	CN CHATELAILLON	79	<u>96</u>	1 029	1 080	1 123	<u>1 184</u>
17010	YC OLERON	<u>96</u>	95	1 552	149	1 677	270
17011	C N COUARDAIS GOISIL	57	<u>74</u>	942	892	999	966
17013	LA ROCHELLE NAUTIQUE	<u>648</u>	613	1 570	1 421	2 822	2 362
17015	REGATES DE ROYAN	<u>169</u>	117	744	744	924	<u>926</u>
17016	ST GEORGES VOILES	<u>77</u>	74	1 080	1 031	1 170	1 119
17040	C N DES PORTES EN RE	23	<u>32</u>	845	1 071	900	<u>1 144</u>
17071	LES PLATES	<u>106</u>	104	726	882	839	<u>982</u>
33016	V LACANAU GUYENNE	<u>200</u>	166	905	781	1 105	947
33018	C V PYLA S/M	130	<u>154</u>	1 014	1 120	1 149	<u>1 283</u>
33901	C V BX LAC	71	<u>72</u>	<u>754</u>	270	825	342
<u>64001</u>	<u>YACHT CLUB BASQUE</u>	<u>207</u>	<u>187</u>	<u>856</u>	<u>795</u>	<u>1 074</u>	<u>983</u>
79006	MACIF CENTRE VOILE	<u>83</u>	67	<u>1 568</u>	1 506	1 660	1 574

Le club au sein du département

		Voix	Licences adultes	Licences enfants	Total Licences	Passeports	1 jour	Femmes	Hommes	Total
64000	CDV CDV PYRENEES ATLANT.	20	458	85	543	1 462	25	727	1 305	2 032
64000	CDV CDV PYRENEES ATLANT.	16	368	80	448	1 195	22	589	1 076	1 665
64001	YACHT CLUB BASQUE	6	134	53	187	795	1	375	608	983
64003	C M HENDAYE	1	21		21		2	4	19	23
64005	CLUB NAUTIQUE PYRÉNÉEN	3	89	22	111	77	2	54	136	190
64006	Y C ADOUR ATLANT.	1	21		21				21	21
64013	YCH	1	48		48		17	13	52	65
64015	C ADOUR PLAISANCE	1	9	3	12	54		16	50	66
64017	EUSKAL KITE	1	36	1	37			2	35	37
64901	CN Hendaye	2	10	1	11	269		125	155	280
64000	CDV CDV PYRENEES ATLANT.	4	90	5	95	267	3	138	229	367
64S01	EVI	3	68	4	72	262	2	125	213	338
64S02	HAIZEA SPI EN TETE	1	22	1	23	5	1	13	16	2

Comparatif 2019/2023 au sein du département

	Licences Jeunes				Licences Adultes				Passeports Voile			
	2019	2023	Diff	%	2019	2023	Diff	%	2019	2023	Diff	%
<u>Total pour 64000 - CDV PYRENEES ATLANT.</u>	107	85	-22	-20.6%	373	458	85	22.8%	1064	1462	398	37.4%
64015 - C ADOUR PLAISANCE	3	3	0	0%	11	9	-2	-18.2%	45	54	9	20%
64003 - C M HENDAYE	11				11	21	10	90.9%	0	0	0	
64005 - CLUB NAUTIQ PYRENEEN	29	22	-7	-24.1%	82	89	7	8.5%	27	77	50	185.2%
64901 - CNHendaye	1	1	0	0%	8	10	2	25%	220	269	49	22.3%
64017 - EUSKAL KITE		1		0%		36		0%	0	0	0	
64S01 - EVI		4		0%	36	68	32	88.9%	79	262	183	231.6%
64S02 - HAIZEA SPI EN TETE		1		0%		22		0%	0	5	5	
64006 - Y C ADOUR ATLANT.				0%	45	21	-24	-53.3%	0	0	0	
64001 - YACHT CLUB BASQUE	61	66	5	13.1%	171	134	-37	-21.7%	833	795	-38	-4.6%

On observe depuis 2019 (année de référence avant Covid) une baisse tendancielle des licences jeunes : -13% en 4 ans pour le YCB (contre -20% au niveau du Département). Par contre, le nombre des licences adultes a progressé d'environ 11% sur la même période. Toutefois, par rapport à l'an dernier, la tendance s'est inversée pour les licences adultes.

Comparatif **2022 / 2023** au sein du département

	Jeunes				Adultes				Passeports			
	2022	2023		Diff	2022	2023		Diff	2022	2023		Diff
Total pour 64000 - CDV PYRENEES ATLANT.	94	85	-9	-9.6%	494	458	-36	-7.3%	1410	1463	53	3.8%
64015 - C ADOUR PLAISANCE	1	3	2	200%	9	9	0	0%	45	54	9	20%
64003 - C M HENDAYE				0%	45	21	-24	-53.3%	0	0	0	
64005 - CLUB NAUTIQ PYRENEEN	31	22	-9	-29%	93	89	-4	-4.3%	47	77	30	63.8%
64901 - CNHendaye	1	1	0	0%	7	10	3	42.9%	221	269	48	21.7%
64017 - EUSKAL KITE		1		0%	29	36	7	24.1%	0	0	0	
64S01 - EVI	4	4	0	0%	76	68	-8	-10.5%	241	263	22	9.1%
64S02 - HAIZEA SPI EN TETE		1		0%		22		0%	0	5	5	
64006 - Y C ADOUR ATLANT.				0%	34	21	-13	-38.2%	0	0	0	
64001 - YACHT CLUB BASQUE	57	53	-4	-7%	150	134	-16	-10.7%	856	795	-61	-7.1%
64013 - YCH				0%	51	48	-3	-5.9%	0	0	0	

Ainsi, le nombre de licences adultes délivrées par le YCB a diminué de 10% entre 2022 et 2023, tendance également observée au niveau du Département (-7%, -35 licences adultes). La création de deux clubs de voile à l'année, EVI à Socoa et notamment "Spi en Tête" à Hendaye en 2022, a pu également participer à l'érosion des effectifs de notre club du fait de cette concurrence.

Toutefois, l'augmentation de nos primo-licences en 2023 (40) par rapport à 2022 (33), est un signe encourageant... Nous arrivons en 4ème position au niveau de la Ligue !).

1-2 La Voile loisirs

Environ 130 membres ont pratiqué la Voile Loisirs sur les divers supports proposés (planches à voile, Wing et Wind foil, dériveurs, catamarans, Open 5.70...), au travers de nombreuses séances : 46 journées Voile Loisirs proposées hors vacances scolaires. Jürgen Becker dit "Yoyo" recordman des enfants avec 50 séances, Jean Yarzabal recordman chez les adultes avec plus de 49 sorties.

Malgré une légère baisse du nombre d'adhérents, on observe une hausse du nombre de séances par rapport à l'an dernier (718 sorties enfants contre 653 l'an dernier et 615 sorties adultes contre 385 en 2022). 80 séances d'essai ont été réalisées. Nos adhérents utilisateurs de foils sont en légère augmentation.

Enfin 8 enfants et 11 adultes ont participé mercredi 22 novembre au rangement du matériel suivis d'un goûter pour clore la saison loisirs. Qu'ils en soient vivement remerciés.

1-3 la saison estivale

Le mois de juillet a connu une affluence supérieure à l'an dernier. Fin juillet on comptait une dizaine de stages de plus que l'année précédente. Cette différence s'est inversée de manière significative sur le mois d'août pour finir l'été avec une baisse du nombre de stages réalisés. La perte des PEP sur les stages d'été 2023 correspond à 37 stages et autant de passeports voile en moins par rapport à 2022.

Le recrutement des moniteurs pour l'été reste très problématique. Ces difficultés à constituer l'équipe des saisonniers sont en grande partie liées aux problèmes de logement.

En définitive, on a pu organiser 884 stages en 2023 contre 952 stages en 2022, restant cependant à un niveau supérieur à celui de 2019 (811 stages).

C'est le catamaran 9-12 ans qui a réuni comme les années précédentes, le plus grand nombre de stagiaires.

Produits/nb de stagiaires	2023	2022	2021	2020	2019
Optimist 7-9 ans	<u>179</u>	199	220	144	139
Catamaran 9-12 ans	<u>303</u>	356	421	355	320
Catamaran 13-15 ans	<u>127</u>	122	115	150	137
Catamaran Adulte	<u>116</u>	137	151	188	86
Club Moussaillons	<u>51</u>	40	53	52	36
Open 5.70	<u>23</u>	16	22	27	17
Planche à Voile	<u>85</u>	82	67	122	76
TOTAL	<u>884</u>	952	1049	1038	811

1-4 La voile scolaire

Ont participé lors de cette année scolaire :

1 - Au niveau des écoles primaires : 5 écoles de St Jean de Luz (17 classes), 3 écoles de Ciboure (3 classes) et l'école de l'Untxin (1 classe) ; St Amand à Bayonne (1 classe) ; Paul Bert à Biarritz (1 classe) Albert Larrouset à Guéthary (2 classes), soit :

- 25 classes /153 séances de voile
- 636 enfants / 3400 sorties sur l'eau

Rappelons l'intérêt de ce partenariat avec les municipalités et les écoles :

- Il donne à tous les enfants de nos communes la possibilité de vivre une première expérience de la mer et du monde de la voile.
- Il permet de maintenir les activités du club entre 3 et 4 jours par semaine au printemps et à l'automne (sur un fonctionnement hebdomadaire pour l'association de 6 à 7 jours en fonction des semaines et des plannings).
- Il participe à l'animation de la baie
- Il assure des financements réguliers (du moins nous l'espérons !) au club

2- Le Lycée maritime de Ciboure

Dans le cadre de la formation aux métiers de la mer, les élèves de seconde viennent une fois par semaine pratiquer la voile. La classe, partagée en demi-groupes pratique en alternance la planche à voile et le catamaran

1-5 La pratique Handivoile, le sport santé et le sport adapté

Cette pratique répond aux objectifs de notre Club de favoriser la Voile pour Tous.

A cet effet des Hobie cat 16 et des Open 5.70 sont mis à disposition avec un encadrement adapté et des tarifs très préférentiels pour le sport adapté.

Cette année encore une bonne douzaine de séances ont eu lieu avec le concours du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)

1-6 Bilan sportif

Le YCB compte dans ses rangs 60 coureurs classés à la FFV (contre 44 en 2022).

Parmi les mieux classés du YCB, citons les 5 premiers :

1- Margaux Chanfreau, 2-Boris Rohou, 3-Hervé Cunningham, 4-Vanessa Roguier, 5-Lorenzo Escoban Salazar

Les supports concernés : Laser (Ilca 4), Moth Europe, 4.70, Open 5.70, Quillard, class 40.

470 : Jean-Claude Guitton (né en mai 1942) accompagné de Luc Masson :

Jean-Claude Guitton s'est illustré sur 3 régates dont une en sélection interligue à Biscarrosse et deux au YCB (Zokoa Cup et Itzurdeak), arrivé second de sa catégorie.

Open 5.70 et Quillards

Cette année nos adhérents Openistes et quillards ont participé à plusieurs courses organisées par le Yacht Club Hendaye et par notre club. Ainsi, 3 équipages ont participé à la Bidassoa Cup se classant en 4ème, 6ème et 8ème position sur 10 bateaux. Un seul équipage a également participé à la régata départementale hivernale. Par ailleurs, Damien Hillion a participé en solitaire sur Sun Fast 32 à la COPA MEXICO-EUSKADI (5ème sur 8) et à la Txingudi Cup (4ème sur 6).

6 équipages ont participé à la Larraldenia cup organisée par notre club cet automne, remportée par Loïc Lemarchand, Jean Yarzabal et Jacques Balanger sur Souletropic.

A noter également:

- *La participation de Margaux Chanfreau et d'Hervé Cunningham*

12èmes sur 90 à la Rolex Cup Giraglia (grande course grade 3)

9èmes sur 74 à la Rolex Cup Giraglia (course côtière grade 4)

- *Et celle de Gaëtan Dupont et de Frédéric Gorguet*

1ers sur 8 au Trophée Uship

Au fil du temps, quelques Openistes ont fait le choix d'acheter des bateaux plus gros ; nous les remercions de continuer à faire vivre l'activité quillard au sein du club et de participer ponctuellement aux régates sur les Opens ou à embarquer de temps en temps des adhérents loisirs sur leurs bateaux.

Nous déplorons cette année la perte au sein du groupe des Openistes de Michel Nicolas qui avait le leadership sur cette activité ; il a d'autres projets sur un bateau plus grand, nous espérons qu'il continuera à faire briller les couleurs du club sur les régates en 2024 et qu'il pourra nous aider, aux côtés de Jean Siraudin, à développer l'activité voile habitable au sein de notre club.

Jean Yarzabal a bien voulu accepter de le remplacer à la tête du groupe des Openistes.

Europe

En 2023 nous n'avons eu malheureusement qu'une seule jeune coureuse ayant participé à des régates cette année.

Luna BELLEDENT LARRIERE a découvert son nouveau support (Moth Europe). Depuis Avril 2023, elle a pu participer à plusieurs régates : national de printemps en avril à Sanguinet, régata de ligue à Hourtin, national espoir à Biscarrosse en août, interligue à Arcachon et championnat de France à Carcans Maubuisson en octobre. Ses résultats en U18 sont encourageants. 3ème U18 au national de printemps à Sanguinet.

Ses objectifs pour l'année prochaine:

Championnat d'Europe d'Hiver en Moth Europe au mois de Février à Arcachon

Participer à la série des nationaux en 2024

Avoir une qualification pour les championnats d'Europe en Belgique au mois de Juillet

Catamaran

On peut relever la participation de Boris Rohou et de Vanessa Roguier à de nombreuses régates avec des résultats très honorables, notamment en grade 4 sur Hobie 16 :

- Le Grand Raid de l'Eurocat (4ème/29) et Régata internationale Eurocat (7ème/32) à Carnac,
- La Coupe Nationale Hobie de Châtelailon (8ème/29)
- Le Raid des Baleines AS Cheminots ROCH (8ème/22)

et sur VIPER :

- la 35° Catagolfe à Vannes (22ème/42)
- le raid du Duc d'Albe à Hyères (3ème/10)

Class 40

Jean-Baptiste Daramy et Florence Prades sont arrivés 9èmes sur 13 bateaux au Défi Atlantique parti le 30 avril de Guadeloupe pour rejoindre La Rochelle.

Au retour Jean-Baptiste Daramy a également pu participer au Carribean 600

Son projet sportif est de participer au Vendée Globe en 2028. Pour cela, il doit vendre son précédent bateau, puis acquérir un nouveau bateau plus important. Le financement nécessaire pour cette acquisition serait de l'ordre de 5 fois supérieur à celui du précédent.

1-7 Les manifestations et événements du club en 2023

Stage CDV et Critérium départemental en avril au CNP

Le Centre Nautique Pyrénéen (CNP) a accueilli au mois d'avril 2 jeunes régatiers du Yacht Club Basque en formation.

Deux journées d'entraînement à la régata. Une troisième journée, consacrée au Critérium lui-même.

Trophée des écoles le 14 juin

Un équipage de trois enfants, représentant chaque classe accueillie durant le cycle voile scolaire, a participé à la régata annuelle du Trophée des Ecoles, suivi de la proclamation des résultats et d'un goûter. Le Trophée a été remporté par un équipage de l'école du Centre de Saint Jean de Luz.

Journée du club 25 juin Fête du club

Le samedi, une cinquantaine de membres étaient présents pour la fête du club. Une météo magnifique les a accompagnés pour un raid vers la baie de Loya. Le vent qui manquait à l'appel a contraint la flotte à faire demi-tour à mi-chemin.

La navigation fut suivie d'un moment convivial au club.

Zokoa's Cup le 8 juillet

Cette régates, programmée à l'origine comme un trophée multi supports (PAV, Kayak, Paddle, Aviron, Petit dériveur et catamaran) n'a pu être réalisée telle quelle par manque de temps et d'appui des autres associations qui ne pouvaient pas caler leur calendrier sur la date prévue. Cela a entraîné le changement d'une course de vitesse multi engins par une régates à la voile plus traditionnelle.

13 bateaux y ont participé, tous du YCB.

En catamaran (5 bateaux), le meilleur score a été obtenu par Pierre lauch, (notre ancien Secrétaire général) sur Hobie 14, suivi de Christian Dondrille et Margot Dupont en Dart 18 et de Luna Belledent-Larrière (arrivée en 3ème position).

La série Open et dériveurs monocoques (470, Laser, 8 bateaux) a été remportée par Loïc Le Marchand sur Open 500, suivi de la paire Jean-Claude Guitton/ Luc Masson, puis de Paul Gonthier arrivé en 3ème position en 470.

Itzurdeak le 12 Août

Le 12 Août c'est une flotte de 15 bateaux et d'une trentaine de régatiers qui ont participé à la régates Itzurdeak. Sur certains bateaux il est à noter que les équipages étaient des néophytes en matière de régates mais qu'ils ont magnifiquement résisté aux autres équipages plus aguerris.

En catamaran (8 bateaux), les Hobie cat 16 ont fait la course en tête, remportée par la paire Thomas et Henri Colomb du Club Nautique d'Arradon, suivie de Thomas Chazelle et Paul Lacazedieu du YCB, puis Jean Colomb (CN Arradon avec Rafaël Jackson du YCB).

En série Open et 470 (9 bateaux) le gagnant a été à nouveau Loïc Le Marchand sur son Open 500, suivi de 2 équipages en 470 : Jean-Claude Guitton et Guillaume Leroux en 2ème position et Cyril Splingart et Audrey Guyot arrivés 3èmes.

Traversée de la baie

Comme tous les ans, le 14 juillet et le 15 août, le club a participé à la sécurité des nageurs de cette grande manifestation organisée par la ville de Saint Jean de Luz.

Journée des associations le 9 septembre

Tous nos remerciements aux mairies, cette année plus particulièrement à celle de Ciboure, de nous avoir donné l'occasion de promouvoir nos activités. Là aussi un grand merci aux bénévoles qui se sont relayés sur notre stand.

Larraldenia Cup 23 Septembre

Cette année, une participation relativement faible pour cette régates de quillards. La météo a de nouveau (comme l'an dernier) découragé une partie des régatiers potentiels ; la houle et la pluie, importantes la veille et le matin de la régates, ont découragé les équipages d'Hendaye et de Bayonne qui n'ont pas pu faire le déplacement. Cependant, une vingtaine de participants ravis de leur journée ont fini cette dernière au club pour la proclamation des résultats après des manches de régates très disputées. Merci aux bénévoles et surtout un grand merci à Roland Dano pour la disponibilité et le temps qu'ils nous ont consacrés. Notre club adresse également ses remerciements aux commerçants de Saint Jean de Luz et de Ciboure pour les nombreux lots offerts aux compétiteurs.

Concernant les résultats, c'est encore Loïc Le Marchand qui est arrivé en tête, cette fois en Open 570 sur « Souletropic », suivi du trio Jean Yarzabal/ Jacques Balanger/ Stéphane Mousset sur « Banc Public » et de l'autre trio également en Open 570: Michel Nicolas/Bernard Borie/ Dominique Séjourné sur « Ludic » .

1-8 Les Partenaires de l'YCB

Notre Club a maintenu ou développé des partenariats au cours de l'année passée avec plusieurs institutions publiques et sponsors privés :

- Les Communes de Ciboure et Saint-Jean-de-Luz (subventions de fonctionnement, appui aux manifestations, sans oublier la voile scolaire...)
- La SPL (Société Publique Locale) : gestion du parking et des mouillages
- La FFVOILE et la ligue de Nouvelle Aquitaine
- L'ANS (Agence Nationale du Sport)
- Le Conseil départemental
- Le Journal Sud-Ouest (communication sur nos activités). Merci à Vincent Dewitte.
- Les Chocolats Pariès (sponsoring du Class 40 de JB Daramy)

Et merci à tous les commerçants de Saint Jean de Luz qui nous ont offert des lots, notamment pour récompenser les participants de la Larraldenia Cup : Kikeran, Arrieta - La boucherie des familles, Nicole Pariés espadrilles, Oteiza, Adam, la maison Thurin, Les vins Nicolas, Etchebaster, la librairie Laketoki et celle du 5ème Art, le bar de la Baleine, Porte-plume, les quincailleries Bricoluz et Debibié ... (j'espère ne pas en oublier)..

Un grand merci à eux !

1-9 Le projet de développement du club 2021/2024

Pour rappel, les principaux axes retenus dans notre projet de développement 2021/2024, adopté lors de notre dernière assemblée générale sont les suivants :

- 1 - La formation
- 2 - La prévention
- 3 - L'environnement
- 4 - Le développement des supports à Foil
- 5 - La communication
- 6 - La rénovation des locaux

Quelques avancées en 2023 dans ces différents domaines :

1) La formation :

- 6 jeunes, dont 4 du club ont suivi une formation CQP IV (certification de qualification professionnelle initiateur-trice voile). Les 6 ont fini leur formation, dont 4 du club : Garance Lasserre, Eléanore Etcheberry, Rafael Jackson et Benjamin Chauprade. Un cinquième licencié au sein d'un club des Pays de la Loire, Thomas Gout, pourrait rejoindre l'équipe de moniteurs saisonniers l'été prochain.

Un changement dans le processus de formation devrait nous obliger à retarder la prochaine session, pour la placer à l'automne 2024 ou au printemps 2025.

Espérons que nos nouveaux diplômés nous permettront de combler ce gap.

2) La prévention

Progressivement le chapitre prévention prend deux directions parallèles.

La première direction, l'aspect sécurité qui doit s'entendre tant du point de vue des règles de sécurité sur l'eau que des règles de sécurité à appliquer pour les salariés dans leur fonctionnement quotidien. A ce sujet le DSI (Document de Sécurité et d'Intervention), qui a été modifié à l'AG 2020, doit encore évoluer pour tenir compte des risques professionnels de nos salariés (à l'occasion de travaux de ponçage, profilage, par exemple, qui nécessitent le port du casque, de gants), en application du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

La deuxième direction, les comportements au sein des associations. Les agressions verbales, physiques, sexistes, bizutages et autres sont proscrits.

A première vue nous sommes peu touchés au sein de notre association, mais nous participons aux campagnes faites par la FFV, le CNOSF (Comité National Olympique Français): Affichage dans les vestiaires, prise en compte du site et des éléments de SIGNAL SPORT qui donne des consignes sur les conduites à tenir, les personnes à informer....

Enfin il s'agit de l'honorabilité vérifiée par la FFV pour toutes les personnes ayant une responsabilité dans l'association, les bénévoles du bureau et les salariés.

3) L'environnement

Dans le prolongement des actions déjà réalisées les années précédentes en matière de protection de l'environnement, de nouveaux affichages ont été faits au sein du club.

Ces affichages ont pour but de renforcer le message passé par les moniteurs à nos plus jeunes publics, sur les nécessités **d'économiser et de préserver l'eau** grâce à l'attention que nous portons à des petits gestes comme la fermeture des robinets, la

diminution de la quantité d'eau utilisée pour se rincer... et sur **l'attention à porter aux rejets des déchets et à leur limitation.**

Les supports de la FFV et d'associations comme **Water Family** (petit fascicule sur l'eau "du flocon à la mer") nous servent à appuyer les messages.

4) Le développement des supports à foils

Le club acquiert progressivement des engins à foil. Ils sont actuellement au nombre de 4 : 1 dériveur RS 600, 2 planches polyvalentes (WING et WIND FOIL) + une planche spécifique WING FOIL.

La demande, qui porte surtout sur le Wing Foil augmente un peu plus chaque année que ce soit l'été pour les cours particuliers ou de la part de nos adhérents en voile loisir.

5) La communication

5-1 Etat des lieux

Nos principaux supports de communication sont :

- **Le site internet** du club : il fonctionne, grâce à Frank. Son utilité est de la plus haute importance pour les stages d'été.
- **Les réseaux sociaux** (Instagram, Facebook...) Merci à Tom d'y publier régulièrement des informations sur nos activités.
- **Le guide du Pays basque.** Très bon support qui fait des renvois sur nos propres moyens de communication (Instagram, Facebook, notre site et son onglet de réservation en ligne). Sa mise en page a été modifiée cet automne et le club est un peu plus difficile à trouver sur ce site.
- **Les plaquettes du club** (désormais traduites en basque - merci à Jacques ! -)

5-2 Les actions à développer

- Amélioration de notre site internet pour le rendre plus attrayant et performant (en cours).
- Une action auprès des offices de tourisme, notamment pour assurer la diffusion de nos plaquettes dans leurs bureaux et via leurs sites internet, sachant qu'il faut payer ou s'abonner pour apparaître et que la limite pour nous entre publicité commerciale et diffusion d'information gratuite est tenue.
- Ne pas négliger non plus les médias (tel Sud-Ouest, merci Vincent !), la publicité faite par nos adhérents eux-mêmes, qui est capitale : le bouche à oreille fonctionne très bien.

6) La rénovation des locaux

Le store situé sur la façade du club a été remplacé en début d'été.

Le rafraîchissement des peintures de la façade est prévu cet hiver.

Le club est aussi passé à l'ère moderne grâce à l'installation de la fibre optique au mois de septembre ; nous attendions cela avec beaucoup d'impatience au vu des difficultés de connexion et du très faible débit que nous avons depuis des années.

Le remplacement du conteneur par un chalet pour les voiles de planches est acté, Mesdames Marie-Laure Ondars (Directrice de la Société Publique Locale - SPL) et Julie Walker (Responsable de la mission pêche et port) ont donné leur accord de principe, il ne reste qu'à définir l'emplacement de ce dernier.

Après cette présentation, ce Rapport moral est soumis au vote des électeurs présents :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 34

Le Rapport moral est adopté à l'unanimité.

Un intervenant signale l'importance de placer un événement (régate en particulier) en début de saison plutôt qu'en fin, pour permettre de mobiliser assez tôt de nouveaux adhérents .

2) Rapport Financier 2023 et Budget prévisionnel 2024

Contexte:

Le Président présente le contexte de notre exercice financier 2023 qui porte sur la période allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023

Divers facteurs ont altéré nos comptes de gestion en 2023 par rapport à l'exercice précédent.

- Le taux d'inflation relativement élevé sur la période (>6% selon l'INSEE), qui a affecté nos charges d'exploitation (+ 45 000 € par rapport à l'an dernier).
- Ces augmentations ont concerné plus particulièrement nos achats de matériels et de fournitures (gasoil...), les services extérieurs (loyers, assurances, ...), ainsi que les charges de personnel, qui constituent le principal poste de nos dépenses. Ainsi certaines augmentations de loyers nous ont été imposées sans préavis cette année (concernant la terrasse extérieure du club par exemple)

Nos produits, quant à eux, ont subi une baisse sensible par rapport à l'an dernier (-22 000€) en raison de :

- la diminution de nos ventes de stages à des groupes (cas des PEP),
- la diminution de nos rentrées de cotisations (baisse des effectifs de nos membres),
- et surtout de la baisse de nos subventions d'exploitation, qu'il s'agisse de l'ANS ou des communes de Saint Jean de Luz et de Ciboure, dont les montants ont tendance à se réduire chaque année, dans un contexte budgétaire contraint.

Ainsi, **le montant des subventions** annuelles que nous accorde la mairie de Saint-Jean-de-Luz qui s'élevait à 24 700 euros en 2018 a diminué sans discontinuer depuis lors pour atteindre 15 450 euros en 2022 puis seulement 13 400 euros en 2024, alors que parallèlement nos **charges de loyers** n'ont cessé d'augmenter, passant sur la même période de 16 871 euros en 2018, à plus de 23 300 euros en 2022 et à 25 600 euros en 2023. A noter que dans ce chiffre le loyer de notre bâtiment seul a représenté environ 5300 euros, alors qu'il était encore gratuit jusqu'en 2018.

Ainsi, par cet "effet de ciseau", nous clôturons cet exercice 2023 par un déficit de 32 315€, contre un solde positif de 34 350 € en 2022 et de 52 488 € en 2021.

Trésorerie :

Notre trésorerie reste cependant positive au début décembre pour un montant d'environ 60 000 €, dont 8 000 € en compte courant et 52 000 € en compte sur livret. A noter que nous avons souscrit un nouvel emprunt de 37 600€ le 22/03/2023 pour une durée de 84 mois (7 ans) auprès de la BPCA, au taux nominal de 4,10% (échéance mensuelle de 515 euros) pour permettre le renouvellement de matériels prévus dans le cadre du renouvellement de la flotte : 4 Topaz, 1 Hobie cat 16 et un moteur 20 CV, comme déjà indiqué précédemment dans le rapport moral. Cet emprunt fait suite à celui de 35 900 € que nous avons souscrit en 2016, venu à échéance en août dernier.

La présentation des comptes est ensuite assurée par Bénédicte Ravaine, Trésorière.

2-1 Compte de résultat 2023 -synthèse-

Quelques éléments significatifs :

	Produits 2023	Rappel 2022
	416 795 €	438 402 €
Ventes et prestations de services :	23 127 €	26 825 €
Dont :		
- <i>stages adultes et groupes</i> :	23 107 €	24 818 €
Subventions d'exploitation :	31 304 €	43 124 €
Dont :		
- <i>Etat (ANS)</i> :	100 €	11 520 €
- <i>Commune de SJDL</i> :	13 400 €	15 400 €
- <i>Commune de Ciboure</i> :	4 600 €	4 950 €
- <i>FFV</i> :	560 €	200 €
- <i>CNASEA (emplois aidés)</i> :	8 000 €	8 000 €
Autres produits de gestion courante :	356 712 €	332 795 €
Dont :		
- <i>Cotisations</i> :	31 641 €	46 962 €
- <i>Stages enfants</i> :	131 060 €	124 983 €
- <i>Voile scolaire</i> :	50 505 €	36 650 €
<i>Mécénat JB Daramy</i> :	101 750 €	124 000 €
Produits exceptionnels :	0 €	2 000 €

c

Questions et précisions sur le compte de résultats :

Voile scolaire: les recettes varient d'une année à l'autre selon que l'on accueille des élèves des écoles publiques ou des écoles privées (moins nombreux que les précédents). C'est ainsi que les produits de la voile scolaire sont plus importants en 2023 qu'en 2022 et qu'ils devraient par contre baisser en 2024

A l'issue de cette présentation, le bilan financier 2023 est soumis au vote des électeurs présents :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 34

Le Bilan financier 2023 est adopté à l'unanimité

2-2 Budget prévisionnel 2024 (hors mécénats)

Ce budget a été, comme l'an dernier, élaboré avec prudence.

Il prend en compte l'inflation

Il est établi à l'équilibre.

Pour faciliter les comparaisons d'un exercice à l'autre, il est présenté hors mécénats, tant dans le rappel des réalisations 2023 que dans le budget prévisionnel 2024.

	Produits 2024*	Rappel des réalisations 2023 *
	303 900 €	279 469 €
Ventes de produits et prestations de services :	29 700 €	23 127 €
Dont :		
-stages adultes et groupes :	27 500 €	23 107 €
-Produits des autres activités annexes :	2 200 €	20 €
Subventions d'exploitation :	36 700 €	31 304 €
Dont :		
-Commune de SJDL :	20 000 €	13 400 €
- Commune de Ciboure :	8 000 €	2 600 €
- Autres communes	5000 €	
- Comité Départemental (CDV 64) :	500 €	560 €
- CNASEA (emplois aidés) :	200 €	8 000 €
Autres produits de gestion courante :	233 500 €	224 562 €
Dont :		
- Cotisations :	40 000€	31 641€
- Voile scolaire :	39 000 €	50 505€
- Stages enfants :	145 000€	131 060 €
- Dons manuels	3500 €	1 963 €*
- Cartes membres	6000 €	9 394 €

	Charges 2024*	Rappel réalisations 2023*
	303 900 €	311 785€
Achats :	22 150 €	29 755 €
Dont :		
- Achats de petit matériel sportif :	11 500 €	17 535 €
- Matières et fournitures :	10 000 €	11 592 €
- Autres fournitures:	650 €	628 €
- Services extérieurs :	37 100 €	38 317 €
Dont :		
- Loyers :	26 000€	25 631 €
- Entretien et réparation matériel sportif :	3 000€	2 931 €
- Assurances :	5 500€	5 368 €
Autres services extérieurs :	10 000€	17 458 €
Dont :		
Impôts et taxes :	2 500 €	2 388 €
Charges de personnel :	175 150€	166 057 €

Licences + passeports FFV :	21 000€	20 247 €
Dotation aux amortissements et provisions :	35 000€	37115 €
Charges Financières :	1 000€	838 €

***hors mécénats**

Investissements en matériels prévus en 2024

- Achat d'un moteur 20 CV 3088€ (prix Delta Nautic)
- Achat d'un chalet en remplacement du conteneur 3000€
- Achat d'un moteur Tohatsu thermique 3.5 CV 4t arbre court 900€ pour les Open (prix Delta Nautic)

NB : Seraient également à prévoir (au-delà de 2024)

- Changement de véhicule (contrôle technique 2024 difficile !)
- Achat semi rigide + moteur 50 cv
- Achat de gréements de PAV
- Achat voiles catamarans
- 1 ensemble PAV foil supplémentaire)

Questions et précisions :

Demande de subventions envers Urrugne : Intervention d'une élue de la mairie, soulignant l'importance du littoral d'Urrugne et la participation de l'école de l'Untxin à la voile scolaire du club.

Un intervenant indique que la plupart des clubs de voile ne payent pas le parking de leurs bateaux, contrairement à la situation dans la baie de Saint-Jean de Luz-Ciboure.

Une démarche doit être faite auprès des mairies concernées et de la SPL pour examiner la question

A l'issue de cette présentation, le Budget prévisionnel 2024 est soumis au vote des électeurs présents :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 34

Le Budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité

3) Calendrier et événements 2024

Le calendrier des principales manifestations prévues au cours de l'année à venir est le suivant :

- Trophée des écoles (juin)
- Finale du Critérium départemental (en juin ou à la Toussaint)
- Journée du Club (fin juin)
- Zokoa's Cup le samedi 13 juillet.
- Itzurdeak le 17 août
- Larraldenia Cup le 21 septembre
- Mémorial Lehoërff les 12 et 13 octobre

Yann Belledent signale que le Mémorial Lehoërff a désormais un grade interligue.

4) Cotisations 2024

Les tarifs des cotisations des membres du YCB se situent dans la fourchette basse des clubs comparables. Ils doivent être à nouveau réévalués pour tenir compte à la fois de la hausse des tarifs des licences de la FFV qui passent de 60€ à 68€ pour les adultes) ans (tarifsinclus dans le montant des cotisations) et de l'inflation (augmentation de l'indice de prix à la consommation d'environ 6% en octobre 2023 en glissement annuel, selon l'INSEE).

Nous proposons pour le calcul des cotisations 2024 d'appliquer un taux d'augmentation de l'ordre de 5% pour les jeunes et les conjoints et de 7% pour les adultes en voile loisir (en arrondissant les chiffres par souci de commodité) par rapport à 2023 ; l'idée étant de ne pas trop pénaliser les jeunes. On aboutit à un taux moyen d'augmentation 2023/2024 d'environ 6%, proche de l'indice INSEE.

A noter également que le montant de l'adhésion au club, qui n'a pas été réévalué depuis plusieurs années, concerne essentiellement les stagiaires, dès lors que celui-ci s'ajoute au prix du stage (à raison d'une seule adhésion annuelle en cas de participation à plusieurs stages dans l'année).

Ainsi, les nouveaux tarifs des cotisations, validées par le CoDir et proposés à l'AG pour 2024 sont les suivants :

	2024	Rappel 2023
Adultes Voile Loisirs :	370 €	345 €
Moins de 18 ans et étudiants :	210 €	200 €
Membres Actifs	170 €	155 €
Conjoints (Voile loisir)	210€	220€
Adhésion (incluse dans les tarifs)	15 €	10 €

Questions et précisions :

Se basant sur l'expérience d'autres clubs, divers intervenants proposent la mise en place de forfaits spéciaux attractifs sur certaines périodes de l'année, d'autres des forfaits spéciaux famille, ou encore un "pack découverte" forfaitaire. Yann Belledent rappelle néanmoins que peu de clubs proposent une licence annuelle à un prix aussi réduit que le YCB

Ces propositions seront discutées en Comité Directeur.

.

B.

A l'issue de cette présentation, le tarif des cotisations 2024 est soumis au vote des électeurs présents :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 34

Le tarif des cotisations 2024 est adopté à l'unanimité.

5) Renouvellement du Comité Directeur

5-1) Composition du CoDir :

Suite à la dernière AG du 7 décembre 2022 et au CoDir du 8 février 2023, le CoDir et le Bureau sont composés comme suit :

PRÉNOM	NOM	DÉBUT	FIN		Bureau actuel
MARC	BASQUIN	2022	2025		Président
YANN	BELLEDENT	2020	2023		
JEAN-BAPTISTE	DARAMY	2021	2024		
JEAN	YARZABAL	2022	2025		
*VINCENT	DEWITTE	2019	2023		Secrétaire Adj
LAURENT	FONTAINE-SAHORES	2021	2024		
JEAN	SIRAUDIN	2020	2023		
LAURENCE	LEMEE	2022	2025		
*FREDERIC	GORGUET	2019	2023		
BENEDICTE	LOMBARDOT	2021	2024		Trésorière
JACQUES	BALANGER	2021	2024		Secrétaire général
DOMINIQUE	SEJOURNE	2022	2025		
HERVE	LESAGE	2021	2024		Trésorier Adj
MARGAUX	QUINIOU	2022	2025		
*MICHEL	NICOLAS	2019	2023		

5-2) Application de la règle du « tiers sortant »

Rappels :

1) Selon l'article 11 des statuts, le Comité de Direction est composé de 15 membres élus au scrutin secret pour 3 ans par l'assemblée générale ; il est renouvelé par tiers chaque année par l'AG ; les membres sortants sont rééligibles.

En application de cette règle dite du « tiers sortant » l'AG doit donc procéder à l'élection (ou au renouvellement) de 5 candidats sur les 5 (15/3) postes à pourvoir chaque année.

2) D'autre part, l'article 12-2 du règlement intérieur portant sur le remplacement des membres du CoDir avant expiration du mandat stipule que « le nouveau membre ainsi désigné s'engage à achever le mandat de son prédécesseur »

5-3 Election (ou renouvellement des membres) sur les 5 postes à pourvoir en 2023

Parmi les 5 sortants en 2023 : 4 membres nous ont marqué leur accord pour renouveler leur mandat, il s'agit de :

- Vincent Dewitte
- Jean Siraudin
- Frédéric Gorguet
- Michel Nicolas

Yann Belledent ne souhaitant pas renouveler son mandat, il est fait appel à candidature pour 1 poste. Il y a une seule candidature :

Candidate :

- Elisabeth Pisigot

Après sa présentation, la candidature de Mme Pisigot au Comité de Direction est soumise au vote des électeurs présents :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 34
-------------------	-----------------------	------------------

L'élection de Mme Elisabeth Pisigot au Comité de Direction est approuvée à l'unanimité.

La composition du nouveau Comité Directeur figure en annexe

Clôture de l'Assemblée Générale à 20h15

YACHT CLUB BASQUE
Parking des Dériveurs SOCOA
64500 CIBOURE
Tél. : 05 59 47 18 31
yachtclubbasque@gmail.com
www.ycbasque.org
Siret : 722 721 396 00017

